



VENTE ET LOCATION DE BALAYEUSES ET AUTOLAVEUSES

## LE MATERIEL D'OCCASION RECONDITIONNE

- Les batteries sont neuves sur les machines accompagnantes.
- Les batteries pour les autoportées sont déssulfatées et retraitées (autonomie minimum de 70%).
- Les barettes de suceur sont systématiquement neuves.
- Les brosses et/ou balais sont neufs ou en parfait état.
- Les tuyaux d'aspiration et de vidange sont neufs ou en parfait état.
- Les barettes latérales et/ou flaps sont neufs ou en parfait état.
- Les filtres sont nettoyés ou remplacés.
- Le circuit de distribution de la solution est nettoyé
- Une reprise des peintures sur les blocs brosses et les suceurs est effectuée si nécessaire.
- Tous les organes de sécurité sont vérifiés (freins, freins à main, protection, etc...).
- Si la machine est équipée de klaxon, feux à éclats, éclairage etc... Ces derniers sont remis en état.
- Tous les moteurs électriques sont vérifiés et contrôlés dans leur consommation ampérique (moteur d'aspiration, moteurs de brosses et/ou balais, moteur de traction, pompes etc...).
- Toutes les pompes hydrauliques sont vérifiées, sans fuite et testées.
- Tous les moteurs hydrauliques sont sans fuite et contrôlés dans leur pression.
- Pour les moteurs thermiques :
  - a) Compression des moteurs thermiques vérifiée.
  - b) les vidanges sont effectuées et les filtres changés.

CERTIFICAT DE CONFORMITE EUROPEEN FOURNI CE



GROUPE CLEAN - 22 Chemin du Gal 76 113 Sahurs - 02 32 10 29 51  
adv@groupe-clean.fr - www.groupe-clean.fr